

## Légère progression des investissements directs étrangers en Arabie saoudite en 2019

Résumé : Selon le dernier rapport de la Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), les investissements directs étrangers (IDE) en Arabie saoudite ont augmenté de 7% entre 2018 et 2019, atteignant 4,6 Mds USD. Ces investissements restent très en retrait des montants d'il y a cinq ans (8,1 Mds USD en 2015) et représentent une faible part rapportés à la production nationale (0,6% du PIB en 2019). L'augmentation des investissements directs étrangers est au cœur des priorités de la *Saudi Vision 2030*, visant à la diversification de l'économie dans de nouveaux secteurs. Un objectif d'IDE équivalant à 5,7% du PIB est retenu pour 2030. La création d'un ministère de l'Investissement en début d'année confirme la volonté d'accélérer la croissance des investissements privés, nationaux et étrangers. Les rigidités administratives de délivrance de visas de travail et de titres de séjour des expatriés restent des freins à l'implantation des entreprises internationales.

### 1. En 2019, les investissements directs étrangers en Arabie saoudite ont progressé mais ils restent très en deçà du niveau d'avant 2017

Selon le dernier rapport de la Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), **les flux entrants d'investissements directs étrangers (IDE) en Arabie saoudite ont augmenté de 7% entre 2018 et 2019, passant de 4,2 Mds USD à 4,6 Mds USD**. Ce niveau reste très inférieur à celui de 2015, avec un montant de flux entrants d'IDE de 8,1 Mds USD (voir Graphe 1).

**L'année 2017 avait été marquée par une chute des IDE**, en recul de 81%, de 7,4 Mds USD en 2016 à 1,4 Md USD. L'économie saoudienne avait enregistré une récession (-0,7%) précédée d'une année 2016 de faible croissance (+1,7%) dans un contexte de forte baisse des cours du pétrole. Les performances économiques positives en 2018, avec une croissance de +2,4%, avaient favorisé le rebond des IDE à 4,2 Mds USD.

Rapportés à la production nationale, **les IDE sont structurellement très faibles avec un ratio IDE/PIB de 0,6% en 2019** (voir tableau 1). Ces performances sont très en deçà des objectifs fixés dans la *Saudi Vision 2030* lancée en 2016, qui vise un objectif de ratio IDE/PIB de 1,46% d'ici 2020 et de 5,7% à horizon 2030.

Au sein des pays du **Conseil de Coopération des États arabes du Golfe (CCEAG)**, **l'Arabie saoudite représentait, en 2015, 51% du total des flux entrants d'IDE**. Ce poids relatif est en forte baisse, l'Arabie n'ayant représenté que 23% des IDE à destination du CCEAG en 2018 et 2019 (voir tableau et graphe 2).

### 2. La Saudi Vision 2030 affiche des objectifs ambitieux d'attraction d'investissements internationaux. Les résultats restent à concrétiser.

**Le développement des investissements est au cœur du programme de transformations économiques et sociétales de la Saudi Vision 2030**. La réduction de la dépendance au secteur pétrolier, la diversification économique et le développement de nouveaux secteurs d'activités, impliquent des investissements très importants, aussi bien nationaux qu'internationaux. Les priorités sectorielles de ce programme sont le tourisme et l'industrie des loisirs, le secteur minier, la production manufacturière, les énergies renouvelables et l'économie numérique.

Les investissements étrangers, porteurs d'expertise et de technologies, sont attendus dans ces secteurs, avec un objectif stratégique de développement des compétences et de création d'emplois dans le secteur privé pour les Saoudiens.

**A l'horizon 2030, l'objectif de la Saudi Vision 2030 est une augmentation des investissements directs étrangers à hauteur de 5,7% du PIB.** Le programme prévoit la création de zones économiques spéciales dans les domaines de la logistique, du tourisme, de l'industrie et de la finance, pour attirer les investissements.

**Le positionnement du pays comme une plate-forme logistique régionale** au carrefour des continents asiatique, africain et européen est une ambition affichée. Pour se faire, la participation accrue du secteur privé et des investissements internationaux dans les **infrastructures de transport** (aéroportuaires, ferroviaires, portuaires et routières) est une priorité. Un programme de privatisations d'infrastructures et de développement des partenariats public-privé, annoncé depuis 2017, tarde à ce jour à se concrétiser.

**Les privatisations** devraient concerner également les secteurs de la santé, de l'éducation, du logement et les services publics marchands, de l'eau et de l'électricité. L'Etat ayant pour objectif un désengagement progressif dans la fourniture de ces services en renforçant son rôle de régulateur.

A ce jour, les résultats les plus convaincants sont **les partenariats public-privé** dans les usines de **dessalement d'eau de mer** et dans la mise en œuvre du programme d'**énergies renouvelables**. Les projets sont proposés, sous forme d'appels d'offres, à des investisseurs privés qui construisent et exploitent les infrastructures et signent des contrats de vente sur une durée de 25 ans aux entités publiques du secteur de l'eau et de l'électricité qui assurent la distribution. Ces deux secteurs sont moteurs du développement des investissements directs étrangers dans le pays.

### 3. La création d'un ministère de l'Investissement signale une volonté d'accélérer la croissance des investissements privés, étrangers et nationaux

La création, en février dernier, d'un ministère de plein exercice dédié à l'investissement, en lieu et place de l'autorité en charge des investissements, la SAGIA (*Saudi Arabian General Investment Authority*), est un signal de la volonté des autorités d'accélérer la croissance des investissements privés, locaux et internationaux. Le ministre de l'Investissement, Khalid Al-Falih, est l'ancien puissant ministre de l'Énergie, de l'Industrie et des Ressources Minières, proche du Prince héritier.

En janvier 2019, l'Arabie saoudite avait adopté, par décret royal, les **«sept principes de l'investissement»**, basés sur les meilleures pratiques internationales, garantissant une égalité de traitement entre les investisseurs saoudiens et étrangers.

Par ailleurs, un programme de réformes destinées à améliorer l'environnement des affaires et le cadre des investissements a par ailleurs été engagé, avec, à ce stade un réel succès. Ainsi, **l'Arabie saoudite a progressé de 30 places au classement Doing Business 2020, se classant en 62<sup>ème</sup> position** sur 190 pays. Le Royaume a été retenu comme l'un des dix pays ayant accompli le plus de réformes en 2019. Les progrès les plus notables ont été accomplis dans : la création d'une entreprise (guichet unique), l'accès à l'électricité, l'accès au crédit, la délivrance des permis de construction et les procédures de commerce transfrontalier. Parmi les pays du GCC, l'Arabie se situe au 3<sup>ème</sup> rang de ce classement, après les Emirats arabes unis (16<sup>ème</sup> rang) et Bahreïn (43<sup>ème</sup>).

**La politique de préférence nationale à l'emploi, baptisée « saoudisation » des emplois**, répond à un objectif de réduction du taux de chômage des Saoudiens et de création d'opportunités dans le secteur privé. Elle semble justifiée au regard du taux de chômage qui reste supérieur à 12% pour les Saoudiens, et atteint 30% chez les jeunes de moins de 25 ans. Cette politique se traduit par des quotas d'emplois réservés aux Saoudiens et donc par des restrictions à l'embauche de compétences et d'expertise étrangères. Elle constitue de facto un obstacle au développement des investissements étrangers et à l'implantation d'entreprises internationales. Les lourdeurs administratives pour la délivrance de visas de travail et des titres

de séjour des expatriés, sont des obstacles à l'implantation des entreprises internationales. Des obligations de minima de contenu local des offres, dont l'objectif est de participer au développement des industries locales, sont également des contraintes dans la mise en œuvre de certains projets.

### **Commentaires**

*La stabilité macroéconomique, l'ancrage du riyal saoudien au dollar, et la solidité du secteur financier national, constituent des atouts structurels de l'Arabie saoudite pour attirer les investisseurs étrangers.*

*A ce jour, cependant, sur la base des flux financiers, les résultats dans l'accueil des investissements directs étrangers restent décevants, et très en deçà des objectifs de la Saudi vision 2030, destinés à diversifier et à renforcer la compétitivité de l'économie.*

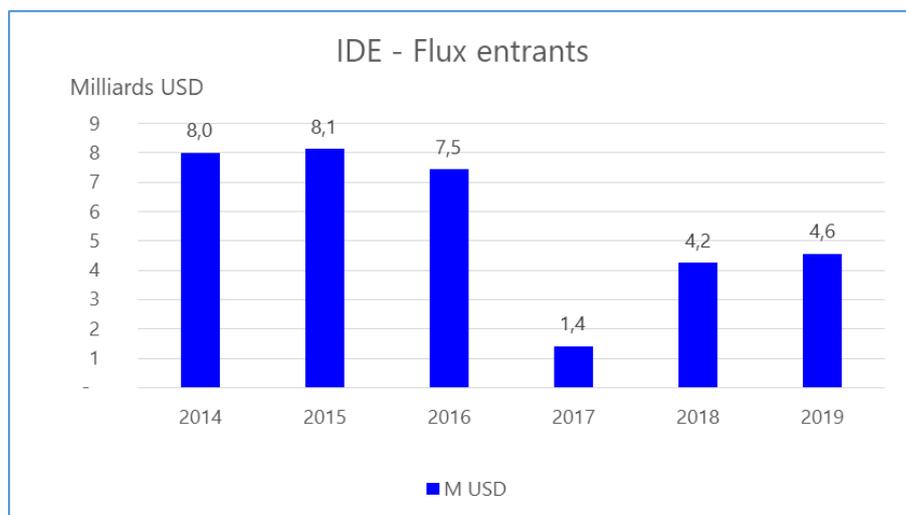
*La forte concurrence internationale qui se positionne pour les projets privés de production d'eau et d'électricité, confirme la capacité du pays à attirer des investissements internationaux particulièrement compétitifs, quand le cadre réglementaire est adapté. Le principal défi, pour les autorités, est d'élargir ces succès aux secteurs des infrastructures de transport, sous des schémas de privatisations et de partenariats public-privé.*

*Les conséquences de la crise économique et les perspectives de cours du pétrole durablement déprimés pèsent fortement sur l'équilibre des finances publiques du Royaume, même si ses réserves financières et ses capacités d'endettement lui permettent de traverser cette période avec sérénité. La situation de rigueur budgétaire pourrait être un facteur d'accélération au programme de privatisations d'infrastructures, en particulier dans les transports, sous réserve de l'adoption d'un cadre réglementaire approprié, intégrant les questions essentielles de schémas de financement et de garanties de l'Etat saoudien.*

*L'ambition de l'Arabie saoudite de développer des activités dans les nouvelles technologies, impose la mise en œuvre d'une politique d'accueil de l'expertise internationale qui aujourd'hui, se heurte aux rigidités administratives de la préférence nationale à l'embauche. La « saoudisation » est une des principales difficultés rencontrées par les entreprises étrangères, et parfois un obstacle au développement de leurs activités en Arabie saoudite.*

**Annexes**

Graphe 1 : IDE saoudiens entrants entre 2014 et 2019



Source : rapport CNUCED 2020

Tableau 1 : Ratio IDE entrants / PIB

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
IDE entrants	8 012	8 141	7 453	1 419	4 247	4 562
PIB	756 350	654 270	644 936	688 586	786 522	779 289
IDE / PIB (%)	1,1	1,2	1,3	0,2	0,5	0,6

Montants en millions de dollars

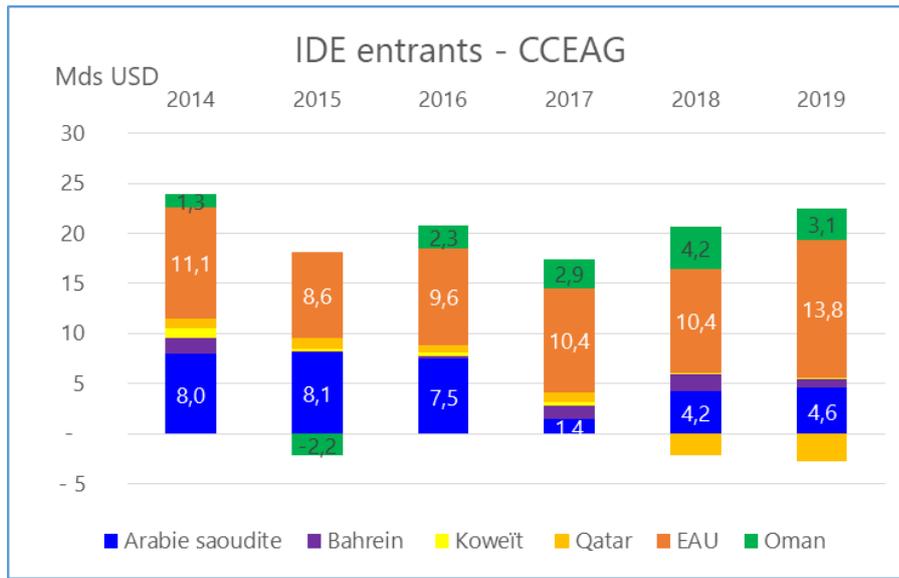
Sources: rapport CNUCED 2020 et World Economic Outlook FMI 2020

Tableau 2 : Répartition des flux d'IDE entrants dans le CCEAG

IDE entrants	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Arabie saoudite	34%	51%	36%	8%	23%	23%
Bahreïn	6%	0%	1%	8%	9%	5%
Koweït	4%	2%	2%	2%	1%	1%
Qatar	4%	7%	4%	6%	-12%	-14%
EAU	46%	54%	46%	59%	56%	70%
Oman	5%	-14%	11%	17%	23%	16%
CCEAG	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : rapport CNUCED 2020

Graphe 2 : IDE entrants dans le CCEAG entre 2014 et 2019



Source : rapport CNUCED 2020